

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
18 SEPTEMBRE 2024
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

Procès-verbal de la septième assemblée régulière du conseil de quartier de Neufchâtel est -
Lebourgneuf tenue le 18 septembre 2024, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean-Guyler Darcelin	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Harmutt Mollmann Lafrenière	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Jonathan Simard	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel- Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres

ABSENCES

Aucune

IL Y A QUORUM

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
---------------------------------	---

Présence de 8 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-07-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-07-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-07-03** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juin
- 24-07-04** Période d'information des membres du conseil municipal
- 24-07-05** Période de questions et commentaires du public
- 24-07-06** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Planification urbaine des secteurs Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (suivi)
 - Programme de mobilisation de sécurité routière (suivi)
 - Sécurité routière boulevard Saint-Jacques (info et suivi)
 - Nouveaux aménagements piétons boulevard Pierre-Bertrand (suivi)
- 24-07-07** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants
- Table de concertation vélo
 - Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier
- 24-07-08** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Pétition sur la vitesse excessive dans la rue Roland
 - Vitesse excessive rue de la Griotte
 - Secrétariat
 - Trésorerie
- 24-07-09** Activités de participation publique à venir
- 24-07-10** Divers/varia
- Reconnaissance de l'implication de Mme Lise Bilodeau
- 24-07-11** Levée de l'assemblée

24-07-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente ouvre la séance à 19h02 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

24-07-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR M. BRANN BLANCHETTE-HÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

24-07-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUIN

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR MME HARMUTT MOLLMANN LAFRENIÈRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 JUIN 2024.

ADOPTÉE

SUIVI :

- Mme Patricia Boudreault-Bruyère fait un suivi concernant la vitesse excessive sur Marie De-Bure : demande effectuée pour une stèle radar, une surveillance et une analyse de la vitesse
- Camion de vidanges qui circulent trop tôt dans ce même secteur: le projet pilote est terminé et est non-concluant. Les camions ne circuleront donc plus à 6h le matin.

24-07-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

Projets en cours :

- Rue Chauvet : la vitesse importante a été constatée par les outils utilisés par la Ville. La rue s'est qualifiée pour faire partie du programme de seuil de ralentissement : il y aura une signalisation en bordure de la chaussée et du marquage au sol. Des analyses seront faites avec prise de vitesse par la suite et la satisfaction des résidents sera également évaluée.
- Lien piétonnier sur le boulevard Pierre-Bertrand : les travaux débiteront en octobre (de la rue Gadelle à la rue Louis XIV).
- Travaux majeurs sur le boulevard des Galeries, au coin Lebourgneuf en raison d'une chambre de vanne problématique. Les travaux seront faits en 3 phases d'une semaine chacune en raison de la menace de grève. Cela implique des fermetures ponctuelles. Des dépliants seront distribués aux citoyens. Un

communiqué de presse a également été émis. Le service 311 est avisé. Des aménagement et tracés alternatifs pour les transports en commun et de la présence policière sont prévus.

Activités à venir :

- Fête des voisins et rentrée à la maison des aînés (18 septembre)
- Samedi prochain (21 septembre) : AGA de l'ANCQ avec conférence de M. Marc Gervais. Réservation requise sur le site de l'ANCQ

Communiqués :

- Séance d'information et d'échange pour les membres du conseil de quartier en lien avec le PUM (3 octobre). Une séance est prévue pour les citoyens le 21 novembre, à 19h, à l'arrondissement des Rivières (330, rue Chabot).
- 18 septembre : première rencontre du comité qualité de l'air. Mme Potvin y assiste et sera présente au prochain conseil de quartier pour faire un compte-rendu.

M^{me} Véronique Dallaire

- Bruit qui origine du terrain de football de l'école de l'Académie St-Louis : le règlement sur le bruit qui date de 2007 est spécifique à la zone et est plus restrictif que le règlement de la Ville de Québec en raison d'une entente entre l'école et les citoyens lors de la construction. Le règlement est toujours en vigueur et l'école a avisé les parents que le règlement doit être respecté. Il n'y a pas de demande de modification au règlement pour le moment. L'école serait en train de préparer une demande de révision règlementaire, laquelle sera présentée en conseil de quartier afin que tout le monde puisse s'exprimer.
- Trafic au coin des boulevards St-Jacques et Chauveau : les tunnels ont été condamnés. Le conseil de quartier s'y était opposé. L'intersection est refaite complètement en surface et les travaux seront complétés début octobre 2024. Un pavillon de service sera ajouté avec davantage de stationnements avec des arbres. Aussi, dans le Parc Chauveau, certaines portions des sentiers sont condamnées pour la construction de la passerelle qui reliera les sentiers au Complexe de soccer Chauveau. Travaux jusqu'en 2026 concernant la passerelle. Il y a des inconvénients dans l'immédiat, mais il y aura plusieurs avantages à long terme.
- Programme de soutien à la mobilité routière revient. Les conseils de quartier ont jusqu'au 30 novembre pour déposer une nouvelle demande.

24-07-05 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : rue de la Griotte, il y a des pancartes « Ici, on raLENTi » sur presque tous les terrains. Ça été positif pendant une semaine, mais les gens reviennent aux anciennes habitudes (dépasser la vitesse permise). Que peut-on faire de plus?

R1 : M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère a fait demande de stèle radar dans ce secteur, mais l'échéancier est complet pour 2024. Elle refera une demande d'analyse de vitesse car celle faite précédemment n'avait pas relevée de problématique.

24-07-06 SUIVI DES DOSSIERS ET AFFAIRES NOUVELLES

- Planification urbaine des secteurs Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (suivi)

Il y a un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité en gestation, donc ce n'est pas approprié de présenter l'ancien plan. Le conseil de quartier est appelé à participer aux activités de consultation.

- Programme de mobilisation de sécurité routière (suivi)

Le programme revient. Étant donné que nous avons eu une subvention, il faut faire une reddition de compte avant le 30 novembre. M^{me} Lise Bilodeau demande des volontaires pour faire un comité de sécurité routière. M^{me} Liane Bourdages, M^{me} Lise Villeneuve et M. Jean-Guyler se proposent. M. Jean-Guyler explique que les projets débutent après la réception de la subvention, donc l'année suivante. Il y a donc 3000\$ de cette année qui reste à dépenser.

- Sécurité routière boulevard Saint-Jacques (info et suivi)

M^{me} Lise Bilodeau mentionne qu'un citoyen a fait une plainte pour la sécurité routière sur le boulevard St-Jacques dans le journal Le Soleil. Mme Patricia Boudreault-Bruyère mentionne que le dossier stagne, plusieurs interventions ont été faites en conseil de ville. On continue de faire des demandes, mais les montants à investir sont majeurs. Le mémoire rédigé par le conseil de quartier sur cette problématique a été donné au journaliste.

- Nouveaux aménagements piétons boulevard Pierre-Bertrand (suivi)

Ce point a été abordé pendant la période des conseillères.

24-07-07 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS

- [Table de concertation vélo](#)

- M. Jean-Guyler Darcelin a fait un résumé de la dernière rencontre, mais se désiste pour les prochaines fois, car les rencontres durent jusqu'à 3 heures. M^{me} Cynthia Fauteux et M. Jonathan Simard se proposent pour remplacer M. Jean-Guyler Darcelin.

- Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier

- M. Brann Blanchette-Émond : en marge du PUM, le comité élargi se réunit pour discuter de l'intersection Hamel/Laurentien. Brann a envoyé le rapport la semaine dernière : plusieurs propositions et constats ont été faits, dont le fait que l'autoroute qui deviendrait un boulevard urbain.

M. Brann Blanchette-Émond souhaite être appuyé par le conseil de quartier pour déposer deux propositions.

RÉSOLUTION 24-CA-28

SUR UNE PROPOSITION DE M. BRANN BLANCHETTE-HÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer le comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier en soutenant la proposition de conclure une entente-cadre entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 24-CA-29

SUR UNE PROPOSITION DE M. BRANN BLANCHETTE-HÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. HARMUTT MOLLMANN LAFRENIÈRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer le comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier en soutenant la proposition de reconfigurer des intersections à hauts débits.

ADOPTÉE

24-07-08

CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance

- Pétition sur la vitesse excessive dans la rue Roland

M^{me} Lise Bilodeau a reçu une pétition de 47 noms concernant la vitesse excessive sur la rue Roland, qui a été transmise à Mme Patricia Boudreault-Bruyère. Cette dernière explique la localisation de la rue en question et explique que la problématique a été déposée à l'arrondissement. La réponse reçue indique que le SPVQ sera mandaté pour faire du contrôle de la vitesse sur la rue Roland. Le STMI va déployer des stèles radar et un rapport sera fait aux citoyens. La problématique est en lien avec les travaux sur Elisabeth II. Les gens ont l'habitude de circuler sur cette rue à 50km/h alors que la rue Roland est à 30km/h.

Mme Patricia Boudreault-Bruyère a répondu à la citoyenne et un autre envoi sera fait pour l'informer que le conseil d'arrondissement a discuté de la problématique en assemblée.

- Vitesse excessive rue de la Griotte : suivi en cours par Mme Patricia Boudreault-Bruyère.

- Scierie Leduc et demande de parc : des citoyennes ont écrit au conseil de quartier pour mentionner que le parc n'est plus dans les plans. M^{me} Éloïse Gaudreau explique qu'en fait, le parc a été déplacé. Mme Patricia Boudreault-Bruyère a fait ce suivi aux citoyennes et a précisé que le parc sera plus grand que dans le plan initial, mais que les plans le plus à jour ne sont pas encore disponibles.

- Secrétariat

Aucun commentaire

- Trésorerie

Mme Villeneuve indique que le solde au 31 mai 2024 était de 4460\$ incluant le montant pour les projets de sécurité routière. Après avoir acquitté les frais de service pour les mois de juin, juillet et août (2,95 x 3), le remboursement pour le registre des entreprises et le paiement de la secrétaire, le solde au 31 août est de 4323,96\$, incluant une ristourne de 0,94\$.

Mme Villeneuve mentionne que les autres conseils de quartier ont, au fil des années, ajuster le tarif pour la secrétaire de soutien et qu'elle souhaite faire la même chose pour le CQNEL.

RÉSOLUTION 24-CA-30

FRAIS POUR LA PRODUCTION DES PROCÈS-VERBAUX

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'augmenter le montant versé à la secrétaire de soutien à 125\$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 24-CA-31

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 18 SEPTEMBRE 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LIANE BOURDAGE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

24-07-09 ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE À VENIR

M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne que la nouvelle stratégie de sécurité routière sera lancée pour 2025-2029. Elle invite les membres du Conseil de quartier à s'exprimer sur la nouvelle stratégie (date limite : 1er octobre 2024).

24-07-10 DIVERS/VARIA

- M^{me} Lise Bilodeau demande pourquoi nous n'avons pas de micros. M^{me} Éloïse Gaudreau explique que le centre communautaire prête un micro et que c'est seulement lorsqu'il y a une consultation publique que l'installation de micros par la Ville de Québec est prévue. M^{me} Éloïse Gaudreau va tout de même soulever la problématique du bruit dans la salle et demander un 2^e micro au centre communautaire.
- Reconnaissance de l'implication de M^{me} Lise Bilodeau : M^{me} Liane Bourdages souhaite faire la mention de la reconnaissance qu'a reçue M^{me} Lise Bilodeau pour ses 19 années d'implication, laquelle a été remise lors du Conseil de Ville et propose qu'une mention de reconnaissance soit adoptée par le Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 24-CA-32

**RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION AU CONSEIL DE QUARTIER DE
MME LISE BILODEAU**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LIANE BOURDAGE DÛMENT APPUYÉE
PAR M. JEAN-GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que
le Conseil de quartier reconnaisse officiellement l'implication de M^{me} Lise
Bilodeau au cours des 19 dernières années.

ADOPTÉE

- M^{me} Liane Bourdages demande d'avoir les coordonnées des membres du conseil de quartier. À cause de la loi 25 protégeant les renseignements personnels, seulement les renseignements utiles dans le cadre des fonctions peuvent être partagés. M^{me} Éloïse Gaudreau va donc partager les coordonnées, sans les adresses.

-

24-09-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20h20.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*